



Version du 25 Aout 2016



Feuille de Route pour la Saison 2016-2017

Note pour tous les entraîneurs

Préambule :

Le but de ce document est de concentrer toutes vos interrogations sur le déroulement des rencontres, entraînements de vos équipes respectives.

Vous trouverez ce document (et bien d'autres) sur le site internet du club : <http://www.usjhandball.fr>

Sommaire :

1/ Local à ballons et utilisation de la résine

2/ Les différents règlements et guides d'utilisation (FDME & GDME)

3/ Les obligations de l'organisation des compétitions

4/ La qualification des joueurs (licence)

5/ Table de marque

6/ Arbitrage des rencontres

7/ Utilisation des PCs portables

8/ Les résultats et classements

9/ La buvette, pot de fin de match

10/ Matches à L'extérieur – Frais de déplacements

11/ Référents Filière

12/ Qui fait quoi dans le club

13/ En cas d'accident d'un licencié

14/ Notre site internet

1/ Local à ballons et utilisation de la résine :

L'utilisation de la résine doit être respectueuse des installations sportives mises à notre disposition. Il est donc important d'utiliser les supports fabriqués, de ne pas en mettre partout (banc, sol...), ne pas laisser traîner le pot par terre... La mairie nous facturera les nettoyages du gymnase pour la saison 2016-2017.

Cette année une nouvelle résine va être testée. Vendue avec un nettoyant adapté elle serait facilement nettoyable et donc éviterait l'interdiction pure et simple de la mairie. Il est donc primordial d'utiliser cette résine et non l'ancienne.

Une machine à nettoyer les ballons est disponible dans le local à ballons de Matarazzo.
N'attendez pas que les ballons soient « croutés » de noir avant de vous en servir !

Les locaux à ballons des 2 gymnases mis à notre disposition sont des espaces partagés par tous les entraîneurs, il est donc important que ces locaux restent rangés pour le bien de tous!

2/ Les différents règlements :

Le règlement Fédération Française de handball :

<http://www.ff-handball.org/fileadmin/annuaire/0000/index.html>

Le règlement de la ligue du Centre :

<http://www.centre-handball.com/page-documents-utiles-21.html>

(Bulletin de début de saison LCHB 2016/2017 mis en PJ)

Concerne toutes les équipes en championnat régional ou territorial

Le règlement du comité :

<http://www.centre-handball.com/comite-indre-et-loire-coc-686.html>

Concerne les équipes départementales, Loisirs, Petits Loups, les règles aménagées pour les -12 & -14 F & M.

La Feuille De Match Electronique (FDME) :

http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/5429acd28a760_FDMEAide.pdf

La Gestion De Match Electronique (GDME) :

http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/5429add167653_GDME.pdf

3/ Les obligations de l'organisation des compétitions :

Pourquoi jouer des matchs à domicile le dimanche ?

La ligue et le comité demandent de programmer au minimum 4 rencontres par catégories Seniors le dimanche afin de permettre aux binômes d'arbitres qui jouent aussi en compétition de pouvoir officier.

Une sanction financière peut nous être donnée dans le cas de non respect.

Quelles sont les règles concernant les horaires des matchs ?

PNF, R2M, R3M, R2F : (base de calcul 70 Km/H + 1h de préparation d'avant match)

- le samedi, début du match entre 18 H 30 et 21 H 00,

- le dimanche, début du match entre 14 H 00 et 16 H 00.

Jeunes:

- Le samedi : départ du domicile à partir de 13 H 30 (base de calcul 70 Km/H + 30mn de préparation d'avant match), début du match au plus tard :

* 20 H 00 (REG -18M & REG -17F)

* 19 H 00 (REG -16M)

* 18 H 00 (REG -14M & F)

- Le dimanche : départ du domicile en aucun cas antérieur à 8 H, début du match au plus tard à 16H00.

Toutefois, si les 2 clubs trouvent un accord et sous réserve de la validation par la COC Ligue ou Comité, il est possible de s'arranger mais au moins 2 mois avant la date prévue du match.

Une sanction financière peut nous être donnée dans le cas de non-respect du délai.

Sous quel délai je peux effectuer une demande de report ? De proposer un autre horaire ?

La date de limite de saisie des rencontres sous Gest'Hand doit se faire deux mois (Seniors) ou un mois (Jeunes) avant le week-end de la rencontre prévue.

Au-delà de ce délai, il est possible de modifier un horaire, mais il nous faut l'acceptation du club adverse. L'entraîneur à l'initiative de cette demande devra rentrer en contact avec l'entraîneur du club adverse afin de trouver un terrain d'entente.

Une fois cette entente trouvée, l'entraîneur communiquera au responsable de la commission des compétitions pour effectuer le report/inversion/changement dans Gest'Hand.

Une sanction financière peut nous être donnée dans le cas de non-respect du délai.

4/ La date de qualification d'un Joueur :

Dans le cas d'un renouvellement de licence, Le club a besoin d'environ 15 jours pour enregistrer la licence (Si nous sommes en possession du dossier d'inscription complet avec le règlement) et obtenir la qualification de la Ligue.

Dans le cadre d'une mutation, comme il faut plus de documents + accord du club quitté, le délai de qualification du joueur peut aller jusqu'à 3 semaines. Voir principe de création de licence sur :

<http://www.usjhandball.fr/en-savoir-plus/s-inscrire-53447>

Les dames licences vous donneront un listing de personnes qualifiées régulièrement.

Attention tout joueur non qualifié entraîne la perte de la rencontre plus une amende infligée par la Ligue. En cas de doute de non qualification de votre joueur, il est préférable de s'abstenir de le faire jouer.

Cette année, il n'y a plus de licence papier. Les licences seront directement visibles sur la FDME.

5/ La table de marque :

Chaque semaine (le lundi) sera envoyé par mail le planning concernant l'organisation des matchs du week-end suivant.

Pour les matchs à domicile, nous avons besoin de 1 à 2 personnes pour tenir la table de marque pour chaque match. Est convoqué par défaut le collectif qui joue avant ou après.

Une notice explicative de chaque table (Rabière et Matarazzo) est disponible avec la table de marque. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances de jeu, mais de connaître quelques gestes et coups de

sifflet de l'arbitre (Arrêt du temps, but, 2 min). Pour les mineurs qui officient, il est indispensable d'avoir un tuteur majeur pour les encadrer.

Vous pouvez aussi trouver la notice sur :

Matarazzo :

http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/57bc3beb36994_TablemarqueMatarazzo.pdf

Rabière 2 :

http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/5429ad932e889_Tablemarque.pdf

Le chronométreur est obligatoire pour tout match, le secrétaire (gestion de la feuille de match sur le PC) n'est pas obligatoire dans les catégories jeunes.

Pour chaque personne manquante une sanction financière nous est attribuée.

6/ Les arbitres :

Pour les équipes seniors et les -18M & -17F (Niveau Excellence Territoriale), les arbitres sont désignés par le comité ou la ligue. Le règlement s'effectue par chèque par une personne qui possède la signature. Les feuilles de remboursements sont apportées par les arbitres, celles-ci doivent être envoyées (scannées) par mail à la ligue et au comité sous 48h. Si Julien L, Christophe K, David A ou Patrick G ne sont pas présents pour le règlement des arbitres, merci de remettre, avec la convocation, les feuilles de remboursement dans le casier présidence.

Chaque semaine (le lundi) sera envoyé par mail le planning concernant l'organisation des matchs du week-end suivant.

Pour les matchs à domicile des jeunes, nous avons besoin de 2 personnes pour arbitrer pour chaque match. Est convoqué par défaut le collectif qui joue avant ou après.

Cyril sera présent afin d'effectuer le suivi des jeunes arbitres.

Il est important que les arbitres arrivent au minimum 1/4h avant le début de la rencontre à officier.

Il est important voire indispensable que les matches jeunes soient arbitrés par des Jeunes Arbitres. A domicile, ce sont nos jeunes qui officient, alors il est indispensable que votre collectif et vous-même les respectent sur leur choix, décisions !!

7/ Utilisations des PCs Portables :

Avec les PC portables du Club, ces outils sont à votre disposition pour optimiser notre gestion des Feuilles de Matches :

- La récupération des données du Club.
- La GDME (La Gestion De Match Electronique).
- La transmission des résultats directement à Matarazzo (Uniquement le PC portable de Matarazzo).

La récupération des données du Club :

Avant la première rencontre du week-end, la mise à jour des données doit être réalisée. Pour effectuer cette action, il faut aller près de la buvette (au comptoir par exemple) et s'assurer que le PC soit connecté au réseau WIFI du Tennis de table (TTJ). Attention, nous n'avons pas le mot de passe de ce réseau, seul le PC portable du Club peut s'y connecter pour la récupération des données (Cf document http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/5429acd28a760_FDMEAide.pdf, page 10 & 11. Une clé USB est en permanence dans le PC. Cette année, c'est Cyril qui s'en chargera le samedi matin.

GDME :

Pour gagner un temps précieux à la fin du match, le secrétaire désigné à la table de marque devra utiliser le PC portable du club pour la saisie de tous les événements du match (Buts, avertissements...). Une fois le match terminé, une seule touche suffit pour importer les événements et ainsi mettre à jour la feuille de match. S'il y a des erreurs pendant la saisie, il suffira de les rectifier à la fin du match directement sur la feuille de match. Cf document : http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/5429add167653_GDME.pdf

Transfert des Résultats :

Pour la transmission du résultat à la fin du match, il faut aller près de la buvette (au comptoir par exemple) et s'assurer que le PC soit connecté au réseau WIFI du Tennis de table (TTJ). Attention, seul le PC portable du Club peut s'y connecter et transmettre les résultats. A partir du logiciel de la FDME (Cf http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/5429acd28a760_FDMEAide.pdf à partir de la page 32).

NB : Je vous rappelle que toute feuille non transmise avant minuit pour les matchs du Samedi et 20h pour les matchs du dimanche, le club sera soumis à une amende de 10€ par résultat non transmis.

Pour les matchs qui auront lieu à la Rabière en même temps que le déroulement de matchs à Matarazzo, un deuxième PC sera mis à disposition.

8/ Les résultats et classements :

Deux endroits pour trouver les résultats de vos équipes respectives :

- Sur notre site Internet : <http://www.usjhandball.fr/en-savoir-plus/agenda---resultats-48900>
- Sur le site de la Fédé : <http://www.ff-handball.org/competitions.html>

Généralement une demi-heure après la transmission des feuilles de match à partir des PCs, le site de la fédération est à jour.

9/ Buvette, pot de fin de match :

Pour les équipes de jeunes, les parents apportent la collation (boisson + gâteaux) pour les deux équipes.

Pour les équipes fanions, le pot de fin de match est payé par le club. Reste à voir l'approvisionnement et l'accès avec la commission convivialité.

Si vous connaissez des personnes qui souhaitent tenir une buvette lors des matchs seniors, merci de prendre contact avec Ludovis Maes(Commission convivialité) pour les modalités.

A la fin de vos rencontres, veillez à débarrasser les bouteilles vides (containers coté Intermarché) afin de laisser la buvette dans un état correct.

Ne laissez pas des aliments entamés dans les frigos !!

10/ Matchs à L'extérieur – Frais de déplacements

Le remboursement des frais de déplacement se limite à 3 voitures par rencontre régionale.

Merci d'utiliser les enveloppes pré-imprimées mises à votre disposition dans le casier secrétariat/trésorerie. Remettre ces enveloppes dans la boîte aux lettres Trésorerie dans le local à ballons de Matarazzo.

Attention !! Toute demande de remboursement doit être faite dans le mois qui suit le déplacement, au-delà de ce délai, il n'y aura pas de remboursement.

Sinon, à la place il est possible d'avoir une déduction d'impôt pour les parents accompagnateurs, dirigeants mais pas les joueurs, voir modalités avec Mélanie.

L'utilisation d'un bus est possible (par exemple : 2 équipes qui se déplacent au même endroit, le déplacement de 2 fois 3 voitures est plus coûteux que la location d'un bus...), transmettre la demande à Cyril.

L'utilisation d'un mini bus est possible, (avec conducteur en fonction des dispo) pour les déplacements supérieurs à 2h de route. Si le mini bus est sans conducteur, il est nécessaire d'avoir 5 ans de permis minimum pour pouvoir le conduire. Les résa sont à effectuer auprès de Cyril.

Pour les matchs à l'extérieur, nous avons l'obligation sous peine d'amende de 10€ (soit potentiellement 220€ sur la saison) de présenter un secrétaire en PNF & PNM. Alors si il y a des conjoints, amis des joueurs/joueuses, il est possible de leur faire une licence dirigeant (gratuit).

Si l'équipe joue en jaune, nous avons l'obligation de porter le deuxième jeu de maillot (couleur bleue).

Vous trouverez une note de frais sur notre site internet :

http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/570e0ab9aa0e1_NotedefraisUSJ.pdf

11/ Référents Filière

Les référents sont Christophe Perillaud pour la filière masculine et Jérôme Ligonie pour la filière féminine.

Ils sont votre contact direct pour toutes questions techniques, organisationnelles ou encore relationnelles (inter entraîneurs, entre parents et entraîneurs, entre joueurs et entraîneurs etc.). Ils sont votre relais auprès du bureau et auront pour rôle de vous épauler tout au long de l'année pour développer votre groupe et le faire progresser.

12/ Qui fait quoi dans le club

Vous trouverez les dirigeants du club et leurs coordonnées sur :

<http://www.usjhandball.fr/en-savoir-plus/le-bureau-46213>

Vous trouverez les entraîneurs du club et leurs coordonnées sur :

<http://www.usjhandball.fr/en-savoir-plus/entraîneurs-46216>

13/ En cas d'accident d'un licencié :


Vous trouverez la déclaration à remplir sous les 5 jours sur le lien suivant :

http://www.usjhandball.fr/media/uploaded/sites/7646/document/57bc502280af4_55e469642fdc9MMAformulairedeclarationsinistreBASE24720142.pdf

Une fois le document rempli, transmettez le par mail à Mélanie (usjlicences@gmail.com) pour qu'elle le signe et vous le renvoie. Pour tout renseignement lié à un accident, n'hésitez pas à la contacter.

14/ Notre site internet :

Tous les documents / Informations sont disponibles sur notre site internet <http://www.usjhandball.fr> .
Voici comment il est organisé :

LE CLUB		PHOTOS	PARTENAIRES	CONTACT	DOCUMENTS
Historique	S'inscrire	PHOTOS	Partenaires	Contact et Plan	Note entraîneurs
Le bureau	Les News		Devenir Partenaire	Facebook	Chartre USJ
Entraîneurs	Entraînements				Autorisation Parentale
	Agenda - Résultats				FDME-GDME-Tables d...
	Hand'Ensemble				Note de Frais
	Le coin des Arbitres				Déclaration Accident
	Boutique				Sécurité Rabière
	Mondial 2017				

Vous êtes le relais entre les dirigeants et les joueurs, nous comptons sur vous pour véhiculer ces messages auprès des joueurs.

Merci.

Julien et Christophe.